

LA RESPONSABILITE SOCIALE, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

Intervenants

Tiana RAMAHALEO,

Conservation Science and Species
Program Coordinator, WWF

Julliard RAKOTOMALALA,

Directeur de Développement du
Partenariat Écologique, Ministère de
l'Environnement, de l'Écologie et
des Forêts,

RAVELOMANANTSOA Harilanto,

Directeur exécutif ONG SAHY

Danielle RAHAINGONJATOVO,

Plateforme Humanitaire pour le
secteur privé



- Quand on parle de RSE et développement durable, nous parlons souvent de parties prenantes. Qu'il s'agisse de communauté locale, organisation de la société civile, gouvernements et autorités administratives, tous ont un rôle à jouer dans le développement durable et ont leur responsabilité sociale dans les différentes activités économiques. La perception de chaque partie dans leur rôle respectif pour le développement durable de Madagascar est ainsi importante à connaître.

• **Les points saillants de la discussion**

- La RSE doit être intégrée dans l'initiative actuelle de mise à jour de la Politique et du Code Forestier ainsi que les textes de mise en œuvre,
- Les textes de lois, comme les lois sur la gestion des ressources financières doivent être mis à jour, cohérents et intégrer la RSE,
- Le respect des obligations légales qui sont les principes de base de la RSE doit être priorisé,
- L'aspect social (par exemple l'aspect ayant trait aux relations avec les communautés locales, le développement local, le transfert de compétence) doit être plus considéré surtout dans le domaine de la sauvegarde de la biodiversité,
- Le gouvernement doit renforcer son rôle de régulateur par la mise en application des textes,
- Pour parler développement durable, les entreprises doivent développer des approches qui réduisent la dépendance des communautés vis-à-vis des entreprises pour les questions liées au développement local,
- Les acteurs locaux sont souvent confus par rapport à leur responsabilité dans le développement local, aussi la société civile et les organisations bilatérales peuvent jouer un rôle dans l'accompagnement
- Le gouvernement doit être plus proactif pour la préparation des installations/insertions sociales des entreprises extractives.

Pour éviter des conflits et bâtir une relation durable, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de dialogue, se mettre autour de la même table en identifiant conjointement des solutions et développer ensemble des plans d'actions entre les différentes parties prenantes. Cette démarche permet d'éviter l'approche de confrontation qui met l'accent sur les différences.